



AVIS PUBLIC

Avis est donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la Municipalité Régionale de Comté de Memphrémagog, que le conseil, à une assemblée ordinaire tenue le 9 décembre 2020 par vidéoconférence, conformément aux dispositions de l'arrêté #2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux, a adopté une résolution, à savoir :

CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL DE LA MRC / ANNÉE 2021

Résolution établissant le calendrier et l'heure des séances ordinaires du conseil, en vertu de l'article 148 du Code municipal du Québec :

20 janvier 2021	19 h	18 août 2021	19 h
17 février 2021	19 h	15 septembre 2021	19 h
17 mars 2021	19 h	20 octobre 2021	19 h
21 avril 2021	19 h	24 novembre 2021	19 h
19 mai 2021	19 h	8 décembre 2021	16 h
16 juin 2021	19 h		

Toute personne intéressée peut prendre connaissance de cette résolution en se rendant au bureau du secrétaire de sa municipalité ou au bureau du secrétaire-trésorier de la MRC de Memphrémagog au 455 rue MacDonald, Magog, Québec, durant les heures d'ouverture, ou en consultant le site Internet de la MRC (<http://www.mrcmemphremagog.com>).

Donné à Magog, ce 16 décembre 2020.



Guy Jauron